### DEMANDE DE VALIDATION DU PERMIS DE CHASSER **DECLARATION** des causes d'incapacité ou d'interdiction faisant obstacle à la validation du permis de chasser La validation du permis de chasser n'est pas accordée: - aux personnes mentionnées aux points 1° à 9° de l'article L 423-15 du Code de l'environnement. $\mathbf{E}$ - aux personnes atteintes de l'une des affections médicales ou infirmités mentionnées à l'article R423-25 du Code de l'environnement. Le signataire est informé que quiconque aura obtenu ou tenté d'obtenir indûment la validation d'un permis de chasser, sera puni des peines prévues par l'article 441-6 du code pénal (deux ans de prison et 30 000 euros d'amende) C N° de portable : Je soussigné(e). - certifie sur l'honneur qu'aucune des dispositions légales de la déclaration ci-dessus sur les causes d'incapacité ou d'interdiction faisant obstacle à la validation du permis de chasser ne m'est applicable, - déclare sur l'honneur souscrire un contrat d'assurance français en responsabilité civile couvrant les risques liés à la pratique de la chasse, certifie sur l'honneur n'être titulaire que d'un seul Carnet de Prélèvement Bécasse ou d'un seul compte CHASSADAPT, - demande la validation de mon permis de chasser pour la campagne de Par (1) $\square$ préfecture de : chasse citée en référence en tête de la présente demande, dans les ☐ département de délivrance : conditions indiquées dans le cadre ci-dessous. $\mathbf{E}$ $\square$ pays: Fait à ...... Signature : Né(e) le : R 2ème prénom: (1) cochez la case correspondante $\mathbf{E}$ Penser à signer Nom:

# Campagne de chasse 2023/2024 Code de l'environnement - articles L423-12 à L423-21 et R423-12 à R423-24 Identification du demandeur :

Adresse mail :				
Références du (1)	permis de chasser original	□ duplicata		
☐ certificat provisoire de capacité ☐ document étranger				
équivalent				
Numéro :	délivré le :			

□ ONCFS □ OFB

à: 3<sup>ème</sup> prénom :  $4^{\mbox{\scriptsize ème}}$  prénom :

Autorisation de chasser (pour mineur et majeur en tutelle)

Accordée par : Père / Mère / Tuteur / Juge des tutelles (2) Prénom:

Né(e) le:

Date: Signature:

(2) rayez les mentions inutiles

## Demande de validation du permis de chasser 2023/2024 à adresser à la Régie de chasse 34

(article L 423-1 du code de l'environnement)

Cochez la case correspondante	
ntant 1 * assurance r au dos)	Montant 2 * assurance incluse ** (voir au dos)
162,87 €	<b>□</b> 183,87 €
182,87 €	□ 203,87 €
221,98 €	□ 242,98 €
€	□ €
€	€
ľor	avoloppo T) votro

Un carnet numérique (CHASSADAPT) (informations sur notre site www.chasse-nature-occitanie.fr/herault)

Tout choix d'un carnet papier ne permet plus, pour la saison en cours, le changement de support pour CHASSADAPT

## INFORMATION SUR LE COÛT D'UNE VALIDATION DU PERMIS DE CHASSER 2023/2024

	VALIDATION DEPARTEMENTALE		VALIDATION NATIONALE
DETAIL DES MONTANTS EN EUROS	34	34 et cotisation sanglier 34 (cas 2)	Petit et Grand Gibier
	(cas 1) (cas 2)	(cas 3)	
COTISATION DE L'HERAULT	96,00	96,00	100,58
COTISATION SANGLIER DE L'HERAULT		20,00	***
PART FORFAITAIRE FNC			54,53
REDEVANCE CYNEGETIQUE ET DROIT DE TIMBRE	56,87	56,87	56,87
TOTAL	152,87	172,87	211,98
FRAIS DE DOSSIER	5,00	5,00	5,00
MONTANT	157,87	177,87	216,98
REABONNEMENT A LA REVUE (Option) *	5,00	5,00	5,00
MONTANT 1	162,87	182,87	221,98
ASSURANCE RC (Option) **	21,00	21,00	21,00
MONTANT 2	183,87	203,87	242,98

<sup>\*</sup> L'option revue est facultative. Toutefois la revue nous permet d'informer tous nos chasseurs sur les aspects législatifs et règlementaires ainsi que sur les actualités cynégétiques fédérales.

Le service Guichet Unique dédié à la validation des permis sera ouvert à compter du **01 juin 2023.** 

Afin d'assurer un travail de qualité avec 15 000 adhérents tout en respectant la sécurité, toute notre équipe est mobilisée. NOS BUREAUX SONT OUVERTS AU PUBLIC UNIQUEMENT LES APRES-MIDIS DE 14 h 00 A 17 h00 DU LUNDI AU VENDREDI. POUR TRAITER UN MAXIMUM DE DEMANDES, AUCUNE VALIDATION NE SERA REALISEE SUR PLACE (contrôle systématique des interdits d'armes effectué par le Ministère de l'intérieur sur le fichier des chasseurs FINIADA). POUR TOUTE QUESTION, VOUS POUVEZ NOUS JOINDRE PAR TELEPHONE AU : 04 67 42 12 25 DE 9 H 00 A 12 H 00 ET DE 14 H 00 A 17 H 00 DU LUNDI AU VENDREDI OU PAR MAIL SUR LA BOITE : contact@permisdechasser34.fr

Si vous validez par courrier, adressez-nous les documents avec une marge de sécurité et pensez à l'allongement des délais de poste et de routage (ENVIRON 10 JOURS POUR LE RETOUR) pour être sûr de recevoir votre validation. Si vous ne respectez pas ce délai ou souhaitez attendre le dernier moment, il faudra que vous validiez par Internet sur le site <a href="https://www.chasse-nature-occitanie.fr/herault">www.chasse-nature-occitanie.fr/herault</a> et imprimiez votre validation directement chez vous (paiement sécurisé). Si vous n'avez pas Internet ou d'imprimante, la solidarité doit s'exprimer dans le monde de la chasse également, adressez-vous à votre entourage ou à la société de chasse à laquelle vous adhérez et qui pourront surement vous aider dans cette démarche.

#### SUITE A LA REFORME DE LA CHASSE, SUPPRESSION DES PERMIS BI DEPARTEMENTAUX ET DES COMMUNES LIMITROPHES.

Vérifier, corriger et compléter si nécessaire les données déjà inscrites au recto : Identité, 2<sup>ème</sup> 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> prénom, adresse, téléphone, **ADRESSE MAIL (ABSOLUMENT NECESSAIRE)**, référence du permis de chasser, si vous avez un duplicata, mentionner le nouveau numéro et la date de délivrance.

Pour les mineurs, le représentant légal précise son nom, son prénom et sa date de naissance, date et signe l'autorisation de chasser.

Impératif : dater et signer la déclaration sur l'honneur au recto.

Si vous chassez la bécasse, pensez à cocher au recto la case de votre choix. L'absence de réponse équivaudra à un refus du carnet bécasse.

Renvoyer la demande une fois complétée, accompagnée du règlement par chèque à l'ordre de la <u>Régie de chasse 34</u>, dans l'enveloppe T, ci-jointe.

NE PAS TIMBRER – FICHE BILAN ET CARNET CPB A RENVOYER AVEC VOTRE DEMANDE DANS L'ENVELOPPE T TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REJETE ET RENVOYE

<sup>\*\*</sup> Le chasseur adhérent demeure libre d'accepter ou non le service proposé par notre partenaire AXA et déclare avoir pris connaissance du contenu de la notice d'informations RC Chasse jointe au bon de commande et souscrit la garantie proposée.

<sup>\*\*\*</sup> Contribution sanglier droit local supplémentaire pour les départements 57 – 67 – 68 (nous contacter)